Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20260904-141_09_2026-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

4 septembre 2026

Convocation du 28 août 2026

Le quatre septembre deux-mille-vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la médiathèque de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier Boissière, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Rozenn JOUAN, Daniel TURBAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER, Patrick MARTIN, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Michel GUYOMARD, Thierry CONNAN, Isabelle LE CHANU, Anne BROUDIC, Christophe CLAVIEN, Carol DUJARDIN-BASQUE, Gérard PIRIOT, Jérémy CABOURG, Jérôme PERAIS, Roselyne HERVE, Tiphany PASTOL, Tifenn BESSON, Manon AUBIN, Nicolas JEZEQUEL, Julien LE MEHAUTE
- **Absents représentés** : Alain TREPARD VIOLON donne procuration à Olivier BOISSIERE, Sophie GUENO donne procuration à Tifenn BESSON,
- **Absente :** Rosa DE FARIA
- **Secrétaire de Séance** : Géraldine LE LAY

141. INFO AU CONSEIL MUNICIPAL : VIREMENT DE CREDIT AU TITRE DE LA FONGIBILITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5217-10-6 DU CGCT

Présentation : Vu la délibération n°28-03-2025-2025 du 6 mars 2026, donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement, soit un plafond de 313 280.25€ en fonctionnement et 308 894.03 € en investissement.

Afin d'augmenter les crédits de l'opération n° 167 « Programme voirie 2026 »

Le virement de crédit suivant a été effectué :

- Diminution de 71 000€ de l'opération 123« Requalification de la rue de St Brieuc » à l'article 2315 « travaux en cours »
- Augmentation d'autant sur l'opération 167 « Programme voirie 2026 » à l'article 2315 « travaux en cours » :

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité après cette décision est le suivant :

Dépenses imprévues en fonctionnement	313 280.25€
Dépenses imprévues en investissement	237 894.03 €

Le 4 septembre 2026

La Secrétaire,

Géraldine LE LAY

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ★ CÔTES D'ARMOR ★

Le Maire,

Olivier BOISSIERE